

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal - Séance du 11 novembre 2023

L'An Deux Mil Vingt-trois, le onze novembre à dix heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trente octobre deux mil vingt-trois, s'est réuni publiquement au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur PANNIER René, Maire.

Étaient présents : Mesdames BESLON, QUILLET-JACQUOT. Messieurs GUERIN, VIALLON, BEAUGRAND, VISBECQ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DELORME donne pouvoir à Mme BESLON, Mme URIE donne pouvoir à M. VISBECQ, Mme ZECCA donne pouvoir à M. VIALLON.

Absent(e)s excusé(e)s : -

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 août 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023

Délibérations :

- 1- Annulation et remplacement de la délib 20230822 « Demande de subvention auprès du CD95 et DETR ».
- 2- Bons cadeaux 2023 pour les enfants de la commune approuvé à l'unanimité.
- 3- Bons cadeaux 2023 pour les aînés de la commune approuvé à l'unanimité.

Informations diverses de M. le Maire

Questions Diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **10 heures**.

A été nommé secrétaire : M. VIALLON Georges,

Approbation du compte-rendu de la séance du 24 août 2023 : à l'unanimité

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2023 : à l'unanimité

Délibération 2023/11-27 : Annulation et modification de la délib 20230822 Demande de subvention CD95 et DETR

Délibération 2023/11-28 : Bons cadeaux 2023 pour les enfants de la commune

Délibération 2023/11-29 : Bons cadeaux 2023 pour les aînés du village

Informations diverses de M. le Maire

Néant.

Questions Diverses

- M. PANNIER, informe le conseil de la démarche ZAENR et échange sur les modalités de consultation des habitants.
- M. GUERIN informe le conseil du changement des horaires de l'éclairage public et de la mise en état des armoires de commande.
- M. VISBECQ, membre du conseil, questionne les élus sur l'entretien de l'abri à vélos.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 10h55.

Le secrétaire de Séance,

M. VIALLON Georges,



Le Maire,

M. PANNIER René,

